

2022 à travers le prisme de la communauté

Pour cette nouvelle édition de *L'état du Québec* publiée au lendemain des élections municipales, l'INM a réuni une cinquantaine d'autrices et d'auteurs qui interrogent la notion de communauté. Ces personnalités reconnues ou issues de la relève analysent les motivations et les mécanismes à la base de nos connexions avec les autres. L'ouvrage collectif regroupe 25 textes inédits qui couvrent des thèmes comme l'éducation, la justice sociale, la participation citoyenne, le logement, la liberté d'expression, la santé, l'aménagement et le patrimoine, le travail, l'économie, la culture et les changements climatiques. Une lettre adressée au premier ministre et un sondage CROP exclusif complètent ce tour d'horizon permettant de mieux comprendre la société québécoise et présentant des solutions aux défis que nous devons relever collectivement. À cette occasion, *Le Devoir* publie deux textes extraits de *L'état du Québec 2022*, qui offrent un aperçu des débats soulevés dans l'ouvrage de référence disponible en librairie et en ligne dès maintenant.



SANDRA LAROCHELLE ET JOSSELYN GUILLARMOU

L'avenir est-il d'abord communautaire ?

La *gang*, la clique, la bande, le groupe, la troupe, le club, le front, la nation, l'union, la ligue, le parti, le réseau, l'alliance, le collectif, le quartier, la communauté. Les mots ne manquent pas pour désigner ces espaces, identités, représentations et ces rapports géographiques, ethniques, politiques et sociologiques qui rassemblent et mobilisent autant qu'ils fragmentent et divisent nos sociétés.

SANDRA LAROCHELLE ET JOSSELYN GUILLARMOU
Codirecteurs de *L'état du Québec 2022*

Les communautés définissent très largement nos relations avec les autres et par rapport aux autres. En ce sens, la notion même de communauté est complexe et semble parfois un peu floue. Utilisée dans différentes disciplines, elle suscite un regain d'intérêt depuis quelques années, tant de la part de celles et ceux qui se prévalent de réseaux de solidarité et d'espaces où l'on se rassemble et se rassemble que chez celles et ceux qui y voient un facteur de polarisation, contraire au projet universaliste des Lumières. D'autres y voient aussi bien une solution qu'une impasse face aux mouvements de repli des sociétés et à la montée du populisme et du nationalisme dans plusieurs pays. De quoi y projeter beaucoup d'attentes ou d'aversion, créer des groupes plus ou moins constitués et risquer d'y associer des personnes qui peinent à s'y retrouver.

La pandémie que nous vivons a certainement permis de jeter un éclairage différent sur les motivations et les mécanismes à la base de nos liens avec les autres. Partout dans le monde, les consignes sanitaires de distanciation physique ont visé à restreindre les échanges en présence afin de limiter la propagation du virus. Les frontières se sont rapidement fermées, et chacune et chacun s'est re-

plié autant que possible sur son foyer. Il n'empêche que les communautés n'ont pas cessé d'agir ces derniers mois, que ce soit en ligne et sur les applications de messagerie instantanée, à travers des initiatives solidaires pour venir en aide à des populations plus vulnérables, ou encore lorsqu'est venu le temps de se faire vacciner, selon un ordre de priorité entre générations, personnes à risque et communautés isolées ou éloignées.

Au Québec, le prisme de la communauté est partout

C'est elle qui exulte le soir du 24 juin 2021 lors de l'accession du Canadien de Montréal à la finale de la Coupe Stanley, une première depuis 1993. C'est la communauté qui se mobilise à Sherbrooke en août pour faire rapatrier des proches retenus en Afghanistan après la reprise du pouvoir par les talibans. Ce sont les femmes et leurs alliés qui, en juillet, s'organisent en collectifs pour dénoncer le quatorzième féminicide commis au Québec depuis le début de 2021 et tapissent les murs de collages dénonçant les violences faites aux femmes. Ce sont également les communautés qui ont pleuré les centaines d'enfants autochtones dont les corps ont été retrouvés à l'été 2021 aux abords d'anciens pensionnats et qui ont entamé des recherches partout au pays et dans la province. Ce sont encore

elles qui font tomber des statues de personnages liés au colonialisme à Montréal et ailleurs dans le monde en août 2020, dans le cadre des mobilisations sociales contre les violences policières et le racisme systémique. C'est aussi la communauté qui manifeste contre l'instauration du passeport vaccinal à Gatineau, à Québec ou à Matane. Les communautés, ce sont les infirmières et infirmiers qui dénoncent la présence de manifestantes et manifestants devant des hôpitaux et des établissements de santé. Ce sont également les parents qui se mobilisent dans toutes les régions du Québec pour l'obtention de places en garderie, ou les personnes qui placardent les villes de panneaux électoraux dès l'annonce du déclenchement des élections fédérales de septembre 2021 et des élections municipales de novembre.

50 autrices et auteurs réunis

Dans le cadre de cette édition de *L'état du Québec*, nous avons réuni des membres de la communauté universitaire, un ancien maire, une ex-juge à la Cour du Québec, des actrices et acteurs du monde communautaire, le directeur du quotidien *Le Devoir*, le scientifique en chef du Québec, des médecins et une patiente, un sondeur, la présidente du Conseil supérieur de l'éducation et son équipe, un conseiller en éthique, l'experte-conseil en diversité, équité et inclusion de la Ville de Québec, un entrepreneur social, la directrice du Regroupement des centres d'amitié

autochtones du Québec, une directrice et un directeur de fondation, la présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, le directeur général de la Ville de Percé, des représentantes de l'Association des bibliothèques publiques du Québec et un artiste.

Ils et elles nous parlent des communautés. De quelles manières l'engagement des Québécoises et des Québécois se concrétise-t-il ? Comment ces citoyennes et citoyens qualifient-ils leur sentiment d'appartenance à leur quartier, à leur famille, à leur groupe d'amis ou à leur milieu de travail ? Où et comment les communautés se retrouvent-elles ? Comment peut-on les faire davantage dialoguer ? Comment peuvent-elles, par les liens forts qu'elles génèrent entre leurs membres et l'élan qu'elles insufflent, mobiliser la population face aux grands défis qui nous attendent ?

Les communautés n'ont pas cessé d'agir ces derniers mois, que ce soit en ligne et sur les applications de messagerie instantanée, à travers des initiatives solidaires pour venir en aide à des populations plus vulnérables, ou encore lorsqu'est venu le temps de se faire vacciner

25 articles inédits

En abordant la notion de communauté sous différentes perspectives, les 25 articles inédits de *L'état du Québec 2022* offrent un tour d'horizon, théorique et pratique, des façons de renforcer le tissu social, l'économie, la démocratie. Mais aussi de préserver notre mémoire collective, de faire vivre les villes autrement, de tendre vers plus d'égalité, d'engager le dialogue, de s'impliquer, de se questionner, voire de s'indigner.

Nous espérons que ces réflexions vous feront voir toute la force et le potentiel des liens créés avec l'autre et vous permettront de répondre à la question qui a animé notre travail : l'avenir est-il d'abord communautaire ?

CRISE CLIMATIQUE

Une responsabilité collective de santé publique

Méconnue avant la pandémie de COVID-19, la santé publique s'est imposée dans l'espace public au cours des derniers mois. Comme un défi ne vient généralement pas seul, celle-ci doit continuellement jongler avec plusieurs facteurs d'importance qui, de diverses façons, menacent la vie, la santé et le bien-être de la population québécoise. Parmi ces facteurs, et sans doute le plus sous-estimé d'entre tous : la crise climatique.

D^{RE} CLAUDEL PÉTRIN-DESROSIERS ET D^{RE} ANNE-SARA BRIAND

Respectivement médecin de famille au CLSC d'Hochelaga-Maisonneuve et présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement ; médecin-résidente en santé publique et médecine préventive à l'Université de Montréal

Les changements climatiques sont reconnus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme la plus grande menace à la santé au XXI^e siècle, et le Québec n'est pas épargné. Alors que les perturbations environnementales s'amplifient, la façon dont nous choisissons d'y répondre collectivement offre l'occasion de protéger et d'améliorer la santé de toutes et tous.

Quelles conséquences pour la santé des Québécois ?

La santé est partout définie par une multitude de facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux. Les changements climatiques viennent menacer de façon directe et indirecte chacun de ces piliers de la santé. De fait, les aléas météorologiques extrêmes vont s'accroître en intensité, en fréquence et en durée, alors que le réchauffement et la variabilité climatiques progressent. Leurs effets seront ressentis de façon disproportionnée par les populations déjà en situation de vulnérabilité ou qui y auront le moins contribué.

Par exemple, les vagues de chaleur qui ont frappé le sud du Québec en 2018 ont engendré un excès de 86 décès et exercé une forte pression sur les services d'urgence. De récents exercices de modélisation démontrent même que les taux d'hospitalisation liés à la chaleur grimperont de 20 % d'ici les 30 prochaines années et entraîneront une facture annuelle de plusieurs milliards de dollars. D'ici la fin du siècle, cette chaleur élevée pourrait être responsable, à elle seule, de 147 000 décès supplémentaires.

Au-delà des facteurs de vulnérabilité individuels (comme l'hypertension, le diabète et l'obésité), la chaleur tue de façon inégale selon le lieu de résidence. Les personnes vulnérables qui habitent dans des îlots de chaleur (généralement les quartiers avec un plus haut degré de défavorisation économique) sont deux fois plus à risque de décéder que celles n'y habitant pas. Certaines personnes parlent même de « racisme environnemental », faisant référence à une exposition

disproportionnée de certaines communautés, autochtones ou racisées, aux dangers environnementaux.

Outre la chaleur extrême, le Québec connaîtra d'autres répercussions liées aux changements climatiques, comme une augmentation des inondations, principalement en milieu urbain. Cette catastrophe fréquente, qui concerne déjà 80 % des municipalités riveraines, est associée à une détérioration importante de l'état de santé physique, psychologique et sociale des personnes affectées. Une étude a démontré que les personnes touchées par les grandes inondations du printemps 2019 étaient quatre ou cinq fois plus nombreuses à présenter un trouble de santé mentale (stress post-traumatique, trouble anxieux, dépression) comparativement aux personnes non affectées.

Les inondations posent également des défis pour la santé physique en augmentant les risques de blessure, d'intoxication au monoxyde de carbone, d'infection transmise par l'eau et d'exposition à des moisissures, tout en aggravant certaines maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension. Enfin, les services psychosociaux peuvent subir une pression importante en raison de la perturbation sociale, de l'incertitude financière et de la chute de la qualité de vie que vivent et ressentent les personnes sinistrées.

Présentement plus fréquents dans l'ouest du Canada, les feux de forêt vont aussi augmenter dans la portion sud du Québec, en raison de l'allongement de périodes plus chaudes et plus sèches, qui leur sont propices. Ils pourraient compromettre sérieusement la qualité de l'air, augmenter les besoins en médicaments et forcer l'évacuation de centres hospitaliers, en plus d'entraîner une hausse des problèmes respiratoires, comme on a pu l'observer à Fort McMurray, en Alberta, en 2016. L'enjeu de la qualité de l'air est important : au Québec, la pollution atmosphérique est déjà responsable d'au moins 4000 décès prématurés et coûte plus de 30 mil-



liards de dollars annuellement.

L'Institut national de santé publique du Québec suit présentement une dizaine de zoonoses : il s'agit d'infections transmises de l'animal à l'humain, dont la présence pourrait s'accroître en raison des changements climatiques. De ce lot, mentionnons la maladie de Lyme, qui pourrait s'étendre jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'ici 30 ans, et le virus du Nil occidental (VNO), qui, bien que le nombre de cas déclarés annuellement fluctue grandement, a été responsable de 15 décès durant l'année 2018.

Enfin, les changements climatiques entraîneront une série d'autres perturbations et de stress psychologiques, sociaux et économiques notamment liés à l'érosion côtière, à l'augmentation des niveaux de la mer et à la

Alors que les perturbations environnementales s'amplifient, la façon dont nous choisissons d'y répondre collectivement offre l'occasion de protéger et d'améliorer la santé de toutes et tous.

SANDRA LAROCHELLE ET JOSSELYN GUILLARMOU

fonte du pergélisol, qui pourraient forcer le déplacement de plusieurs ménages, comme l'ont déjà vécu 40 familles de Sainte-Flavie, par exemple, depuis 2010. Les communautés autochtones pourraient ressentir ces effets encore plus fortement, elles qui entretiennent des liens très étroits avec le territoire, dont les perturbations climatiques modifieront grandement l'accès, l'occupation et l'utilisation. La longue et imposante liste des conséquences sanitaires de la crise climatique sur la population du Québec aura des répercussions sur le réseau de la santé, dont plusieurs faiblesses ont été dévoilées durant la pandémie de COVID-19.

Une question s'impose donc : avec les projections climatiques actuelles, sera-t-on capable de continuer d'offrir des soins de santé de qualité, et

Mouvements sociaux et féminismes en ligne à l'ère de #MoiAussi

Peut-on changer le monde avec son clavier ? Prendre position sur les médias sociaux numériques, est-ce du « vrai » militantisme ? Quelles frontières peut-on tracer entre le « monde virtuel » et le « monde hors Web » ? Quelles sont les répercussions de mouvements sociaux en ligne comme #MoiAussi sur les politiques publiques, les médias, les mouvements féministes et la société ?

KHAROLL-ANN SOUFFRANT

Candidate au doctorat en service social à l'Université d'Ottawa, et chercheuse invitée à l'Annenberg School for Communication, Université de Pennsylvanie

Une « pandémie » parallèle sous-estimée

En 2020, l'Organisation des Nations unies a qualifié les violences perpétrées à l'encontre des femmes de « pandémie fantôme ». Cette formulation reflète une situation alarmante et dénoncée par ONU Femmes, qui, depuis le début de la pandémie de COVID-19, constate une hausse des violences basées sur le genre dans de nombreux pays. En situation pré-pandémique, en 2019, les statistiques de l'agence onusienne révélaient que plus de 243 millions de jeunes filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans avaient subi des violences sexuelles ou physiques de la part d'un partenaire intime dans le monde. Ces données sur les agressions sexuelles sont inquiétantes, d'autant plus qu'il est

généralement entendu qu'elles sous-estiment les violences systémiques dont les filles et les femmes sont les cibles principales.

Au Québec, le gouvernement a adopté dès 2001, dans ses Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, une définition de l'expression agression sexuelle qui insiste sur la diversité des stratégies des auteurs d'agression sexuelle et sur les conséquences de ces gestes sur les personnes survivantes.

Les données et statistiques actuellement disponibles dans la province pour estimer la prévalence des agressions sexuelles émanent principalement de la Direction de la protection de la jeunesse, de la police et d'agences menant des enquêtes populationnelles. Toutefois, elles ne permettent

de broser qu'un portrait partiel de la situation. En effet, selon l'Institut national de santé publique du Québec, « aucune enquête ne permet actuellement de fournir des estimations relativement aux expériences d'agression sexuelle au cours de la vie ou au cours de l'âge adulte auprès d'un échantillon représentatif de Québécois adultes ».

Chez les mineurs, selon la Fondation Marie-Vincent, on estime qu'une fille sur cinq et un garçon sur dix seraient victimes d'agression sexuelle dans l'enfance. De plus, nous en savons très peu sur les personnes survivantes issues des communautés LGBTQIA+, immigrantes, racisées, autochtones, afrodescendantes ou en situation de handicap physique ou mental, bien qu'il soit généralement entendu que ces personnes sont plus sujettes à être ciblées par ces violences en raison des divers systèmes d'oppression et de marginalisation dont elles peuvent faire l'expérience.

Malgré leur importante prévalence, les agressions sexuelles demeurent globalement peu dénoncées aux instances formelles. Toutefois, les mouvements sociaux de dénonciation de violences sexuelles viennent changer la donne et permettent à un nombre grandissant de personnes survivantes de libérer leur parole, que ce soit par un dévoilement (sur les médias sociaux numériques, principalement) ou par une dénonciation aux autorités policières.

Les mouvements sociaux de dénonciation en ligne comme #MoiAussi

Le Québec a connu plusieurs vagues de dénonciations de violences sexuelles sur le Web, parmi lesquelles on retrouve les mouvements #AggressionNonDénoncée, #OnVousCroît, #StopCultureDuViol, #MoiAussi et la vague de dénonciations de juillet 2020. Selon Statistique Canada, « la hausse la plus élevée du taux trimestriel d'agressions sexuelles déclarées par la police après le mouvement #MoiAussi a été enregistrée au Québec, où le taux a gonflé de 61 % par rapport à la moyenne trimestrielle observée avant #MoiAussi ». Il est toutefois difficile de

savoir si toutes ces plaintes ont été autorisées par le Directeur des poursuites criminelles et pénales pour mise en accusation et procès, si certaines ont d'ores et déjà mené à des verdicts de culpabilité ou si elles sont restées sans suite, du fait notamment de la lourdeur des différentes étapes du processus judiciaire.

Bien qu'ils soulèvent de nombreux enjeux sur les plans juridique, social et politique, ces mouvements sociaux nés sur le Web sont le symptôme d'une perte de confiance importante entre la population et le système de justice criminelle ainsi que d'autres instances et mécanismes formels de dénonciation, comme l'illustre le documentaire *La parfaite victime* de Monic Néron et Emilie Perreault, sorti à l'été 2021.

Selon un reportage de *L'Actualité* publié en 2017, 3 plaintes pour agression sexuelle sur 1000 se solderaient par une condamnation criminelle au Canada. En 2017, *The Globe and Mail* a aussi réalisé une enquête démontrant qu'au Canada, une plainte pour agression sexuelle sur cinq est jugée « non fondée ».

Sans entrer dans une guerre de chiffres pouvant rapidement devenir stérile selon la manière dont on définit l'agression sexuelle, il est important de dire que ces violences sont généralement peu dénoncées et que, parmi celles qui sont dénoncées, très peu mènent à une condamnation criminelle. Ainsi, ces mouvements sociaux en ligne contre la culture du viol et les violences sexuelles envoient également le message d'une aspiration à un changement social et culturel profond, voire à une révolution des mœurs en la matière.



de maintenir cette qualité alors que les pressions sur le réseau s'accroissent ? Selon nous, il deviendra incontournable d'adopter de meilleures politiques d'adaptation climatique tournées vers la santé.

S'adapter aux changements climatiques

La lutte efficace contre les changements climatiques compte parmi les meilleurs leviers pour améliorer de façon tangible la santé des personnes et réduire les inégalités socio-sanitaires partout sur la planète, y compris au Québec.

Étrangement, il est encore rare de voir les considérations de santé intégrées dans les analyses financières ou dans le calcul du coût réel des politiques climatiques. Pourtant, chaque dollar investi en adaptation cli-

Le renouvellement et la pérennisation des ressources en santé publique, engendrés par la pandémie de COVID-19, offrent les bases idéales d'un déploiement d'une stratégie nationale d'adaptation climatique

matique génère entre 5 \$ et 6 \$ de bénéfices, surtout en gains sanitaires, grâce au fait que des maladies et des décès sont ainsi évités. Par exemple, la baisse des émissions de gaz à effet de serre améliore la qualité de l'air et donc la santé pulmonaire et cardiovasculaire.

Il existe ainsi une série de politiques climatiques qui sont favorables

à la santé humaine et qui devraient être priorisées lors des processus décisionnels. L'investissement dans les transports actifs et en commun permet généralement de faire d'une pierre deux coups : il diminue la pollution du secteur des transports (responsable d'environ 45 % des émissions québécoises annuelles de gaz à effet de serre) et encourage la mobilité active, qui est directement associée à une baisse des risques d'obésité, de diabète et d'ostéoporose. Même scénario avec les projets de verdissement urbain, qui offrent un rendement économique très avantageux de 3 \$ à 15 \$ par dollar investi. En effet, les arbres et les espaces végétalisés dans les villes filtrent l'air, combattent les îlots de chaleur mortels en diminuant la chaleur ambiante de plusieurs degrés, et augmentent l'indice

de bien-être et le sentiment d'appartenance collective. Il n'y a pas un médicament qui rivalise avec les nombreux bienfaits des arbres !

D'autres politiques pourraient être envisagées, comme la modification des habitudes alimentaires pour faire une place croissante dans l'assiette aux protéines d'origine végétale. Ce type d'alimentation contribue à une bonne santé cardiovasculaire et diminue le risque de développer certains cancers associés à la consommation de viande rouge en grande quantité, en plus d'avoir une empreinte environnementale nettement plus faible.

Enfin, la protection, la conservation et la restauration de nos milieux naturels sont également une avenue prometteuse. De plus en plus d'études scientifiques démontrent les bienfaits de la nature pour la santé humaine, notamment parce qu'elle influe sur la pression artérielle, le stress, le bien-être psychologique et même le système immunitaire. L'on pourrait tirer de grands avantages à avoir un nombre plus élevé d'espaces naturels à proximité des centres urbains et facilement accessibles à l'ensemble de la population.

Un nombre grandissant d'études permettent de croire que présenter les changements climatiques comme un enjeu de santé pourrait avoir une influence importante sur la mobilisation de la population et sur les politiques mises en place

La santé pour mobiliser les communautés

En réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en optant pour de meilleures mesures d'adaptation, on améliorerait grandement la santé des Québécoises et des Québécois. Cela nécessitera toutefois un leadership politique franc, compte tenu de la fenêtre d'opportunité qui diminue rapidement et du nombre important d'acteurs impliqués. Pour favoriser ce virage, les regards se tournent maintenant vers la population. En effet, la sensibilisation du public pourrait être un élément clé pour presser les gouvernements à agir davantage.

En ce sens, un nombre grandissant d'études permettent de croire que présenter les changements climatiques comme un enjeu de santé pourrait avoir une influence importante sur la mobilisation de la population et sur les politiques mises en place. Les conséquences sur la santé seraient perçues comme plus personnelles que celles sur l'environnement, et pourraient donc inciter le public à s'impliquer dans la mise en place de solutions. Étonnamment, les retombées sanitaires des changements climatiques restent plutôt tues par les médias canadiens et sont encore méconnues de la population. Communiquer davantage les liens entre le climat et la santé pourrait donc offrir un nouveau souffle à une action climatique intersectorielle ambitieuse et rassembleuse.

Le rôle des actrices et acteurs en santé

Si la santé a un rôle important à jouer dans la mobilisation des communautés autour des enjeux climatiques, encore faut-il que les expertes

et experts puissent s'approprier cette réalité. Malheureusement, la pleine intégration des perspectives climatiques dans les cursus universitaires tarde encore, privant les futurs professionnelles et professionnels de la santé d'une formation adéquate pour faire face à cette nouvelle réalité. Nous sommes également d'avis que des occasions de formation devraient être offertes à celles et ceux qui sont déjà en poste dans le domaine de la santé, afin qu'elles et ils puissent mieux intégrer les enjeux climatiques dans leur pratique.

De son côté, le secteur des soins de santé a lui aussi des devoirs à faire, étant responsable d'environ 5 % des émissions québécoises annuelles de gaz à effet de serre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux doit accélérer le pas, procéder à une évaluation approfondie de son empreinte environnementale et établir des objectifs chiffrés. Il pourrait notamment s'inspirer du National Health Service (le réseau de santé britannique), qui vise la carboneutralité d'ici 2040 et a réduit ses émissions de 18,5 % entre 2007 et 2017, malgré une augmentation de son niveau d'activité clinique.

Dans la même foulée, le secteur de la santé doit être davantage intégré aux instances environnementales afin que les personnes aux postes décisionnels comprennent mieux les cobénéfices sanitaires liés à la préservation de l'environnement. Aucun des treize membres nommés en avril 2021 au comité consultatif sur les changements climatiques, mandaté par le gouvernement du Québec pour le conseiller sur le développement et le déploiement de stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques, n'a un pied dans le domaine de la santé. Pourtant, les recommandations que formulera ce comité seront vitales pour la santé des Québécoises et des Québécois. Il est urgent qu'une approche de type « la santé dans toutes les politiques » s'applique systématiquement à toute décision environnementale sur le territoire.

Enfin, les changements climatiques doivent se hisser au premier rang des priorités de la santé publique. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle et la pertinence de ce réseau interdisciplinaire enraciné dans chacune des régions du Québec. En insérant la lutte contre les changements climatiques au cœur du prochain programme national de santé publique, l'on pourrait utiliser l'expertise locale et nationale des expertes et experts en santé pour faire face à l'énorme défi sanitaire qui nous attend. Le renouvellement et la pérennisation des ressources en santé publique, engendrés par la pandémie de COVID-19, offrent les bases idéales d'un déploiement d'une stratégie nationale d'adaptation climatique.

Les derniers mois, plutôt difficiles, ont rappelé à la population le fragile équilibre de son environnement et l'importance d'entretenir des communautés résilientes. Il nous apparaît essentiel, aujourd'hui peut-être plus que jamais, de lier la santé humaine, et donc la discipline de la santé publique, à la protection des écosystèmes naturels, des alliés incontournables.

Ce texte est un extrait adapté de *L'état du Québec 2022*. Sa version intégrale peut être lue dans l'ouvrage collectif disponible en librairie et en ligne.

Pourquoi dénoncer sur le Web ?

Les personnes survivantes dénoncent leurs agresseurs en ligne pour des raisons diverses et relativement peu documentées. Toutefois, leurs besoins et revendications sont généralement plus larges qu'une critique du système judiciaire en matière d'agression sexuelle. Pour plusieurs survivantes, cela relève d'un besoin : celui d'être entendue, crue, écoutée ; de bâtir une communauté de soutien autour de soi ; de s'inscrire dans un mouvement social et de cultiver un sentiment d'appartenance à l'égard de celui-ci ; de protéger d'autres survivantes et la société plus globalement ; ou encore, d'avoir du contrôle sur son témoignage et son récit. Ces différentes raisons peuvent pousser de nombreuses survivantes à se désinvestir des mécanismes formels de dénonciation, jugés désuets ou mal adaptés à la diversité de leurs besoins et préoccupations.

Le militantisme sur le Web peut aussi donner lieu à un regain d'activités militantes dans « le vrai monde », c'est-à-dire hors Web, signe qu'on ne peut découper ces deux univers au couteau de manière claire afin de les distinguer l'un de l'autre. Pour plusieurs militantes, faire partie d'un mouvement et d'une communauté en ligne est source de motivation et de fierté, et donne un sentiment d'appartenance à une cause et une identité intime féministes. Le Web devient en outre un moyen d'éveil à la cause féministe, notamment pour la jeune génération.

Le coût de dénoncer

La vague de dénonciations de juillet 2020, durant laquelle de nombreuses

personnes survivantes ont dénoncé des agresseurs présumés en faisant figurer explicitement leurs noms sur des listes anonymes, a mené à de nombreuses poursuites en diffamation contre les administratrices de ces pages Internet. Pour plusieurs juristes, il s'agit d'une tentative d'intimidation et de musellement des femmes prenant part au débat public. Sous couvert du principe juridique de la présomption d'innocence, le droit à la liberté d'expression des survivantes est généralement peu ou pas reconnu. Il existe également plusieurs risques inhérents au fait de dénoncer publiquement, dont la crainte de la réaction de son entourage et des internautes, et le fait de laisser des traces numériques de son histoire d'agression sexuelle.

De plus, pour certaines ou certains, militer sur le Web peut s'apparenter à une forme de « slacktivisme », soit un militantisme dit de performance ou d'apparat. Cela peut notamment se produire lorsque des mouvements sociaux devenus *mainstream* (grand public) sont récupérés par diverses institutions et instances, qu'elles soient scolaires, politiques ou liées au milieu des affaires, ce qui a l'effet pervers de les dépolitiser, de les aseptiser et d'en dénaturer le sens et l'origine première.

Enfin, la cyberviolence et le cyberharcèlement sont des enjeux de taille lorsqu'il est question du militantisme féministe en ligne. Pour bon nombre de féministes 2.0, les repré-sailles peuvent se faire sentir très rapidement, surtout de la part d'hommes antiféministes qui s'organisent

Si les agressions sexuelles demeurent globalement peu dénoncées, les mouvements sociaux viennent changer la donne et permettent à un nombre grandissant de personnes survivantes de libérer leur parole

VOIR PAGE E 4 : #MOIAUSSI

INM

Le Réverbère

Le balado de l'INM

Des entretiens avec des spécialistes sur les enjeux de fond qui animent nos débats de société.



Écouter sur
Google Podcasts



Écouter sur
Apple Podcasts



Écouter sur
Spotify Podcasts

inm.qc.ca/le-reverbere



SANDRA LAROCHELLE ET JOSSELYN GUILLARMOU

À lire dans *L'état du Québec 2022*

L'état du Québec 2022 réunit une cinquantaine d'autrices et d'auteurs issus de différentes communautés et de différents réseaux d'affinités. En plus des deux extraits publiés dans ce cahier du *Devoir* et de la lettre au premier ministre de Julie Caron-Malenfant, voici, en bref, ce que vous y trouverez également.

Sondage et élections municipales

« L'émergence d'une nouvelle connexion à autrui »
— Alain Giguère

« Lettre aux nouvelles élues et aux nouveaux élus municipaux »
— Maxime Pedneaud-Jobin

« Les défis ne manqueront pas »
— Brian Myles

Éducation et jeunesse

« L'école, la communauté et l'éducation au numérique »
— Maryse Lassonde et Nadine Forget-Dubois

« Repenser l'espace public contre les inégalités numériques »
— Sylvie Barma

« Développer la littératie numérique au sein des bibliothèques publiques »
— Eve Lagacé et Marie-Christine Tremblay

« Repenser la participation de la jeunesse pour l'équité et l'innovation »
— Sarah Fraser, Josée Lapalme, Isabelle Archambault, Jennifer Thompson et Rocío Perez

« Renforcer le tissu social, une équipe sportive à la fois »
— Fabrice Vil

Sciences, santé, changements climatiques et solidarité internationale

« Quand recherche scientifique et société civile se parlent »
— Entrevue avec Claire Trotter et Rémi Quirion, propos recueillis par Sandra Larochelle

« Faire communauté au-delà de la pandémie »
— Antoine Boivin, Ghislaine Rouly, Laurie Pabion, Marie-Claude Durette et Manuel Penafiel

« Crise climatique : une responsabilité collective de santé publique »
— Claudel Pétrin-Desrosiers et Anne-Sara Briand

« La COVID-19 comme défi à la solidarité sociale et internationale »
— Nicolas Bernier

Aménagement et patrimoine

« Faire la ville par le paysage »
— Sylvain Paquette et Philippe Poullaouec-Gonidec

« Des outils et des gestes pour répondre aux besoins de notre patrimoine collectif »
— Marie-Dina Salvione

Participation citoyenne et liberté d'expression

« Écrivaine publique en temps de pandémie »
— Suzanne Coupal, avec la collaboration d'Isabelle Morrisette

« Le temps du dérangement »
— Marie-Eve Maillé

« La communauté dans l'organisation de l'éducation au Québec »
— Olivier Lemieux

« La liberté académique à l'épreuve du pluralisme »
— Rachida Azdouz

Travail, économie, logement et philanthropie

« La concertation pour relever les enjeux de l'emploi »
— Entrevue avec Audrey Murray et Jean-François Kacou, propos recueillis par Myriam Morissette, avec le soutien de Nicolas Bourgois

« Des raisons d'avoir confiance dans l'économie du Québec »
— Pierre Fortin

« Repenser le logement »
— Hélène Bélanger

« Les fondations communautaires pour une relance juste, verte et inclusive »
— Karel Mayrand

Féminisme, justice sociale et vivre ensemble

« Mouvements sociaux et féminismes en ligne à l'ère de #MoiAussi »
— Kharoll-Ann Souffrant

« Pour en finir avec le racisme envers les peuples autochtones »
— Tanya Sirois et Armand MacKenzie

« Agir ensemble pour bâtir une société véritablement inclusive »
— Iréna Florence Harris

Culture et médias

« L'art, entre pratique individuelle et expérience collective »
— Entrevue avec Radhanath Gagnon, propos recueillis par Josselyn Guillarmou et Sandra Larochelle

« Des espaces d'expression diversifiés ouverts par le numérique »
— Alexandre Coutant



Ce cahier promotionnel a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. La rédaction du *Devoir* n'a pas pris part à la production de ces contenus.

Dénoncer en ligne

#MOIAUSSI

SUITE DE LA PAGE E 3

eux aussi en ligne sur diverses plateformes pour intimider, menacer de mort ou de viol, insulter ou encore s'adonner au *doxing*, soit la divulgation en ligne de renseignements privés (adresses IP et résidentielles), ou encore au partage non consenti de photos intimes. Une étude d'Amnistie internationale avait mis en lumière le fait que les femmes racisées, particulièrement les journalistes et les politiciennes noires, sont les premières cibles d'injures sur la plateforme Twitter. Sans grande surprise, les premières cibles des cyberviolences demeurent donc les personnes vivant à la croisée de multiples systèmes d'oppression et de marginalisation.

Les effets des mouvements de dénonciation en ligne

Malgré ce ressac, la mobilisation des groupes étudiants et des militantes féministes au Québec, tant en ligne que hors ligne, a mené à de nombreux changements législatifs pour mieux soutenir et accompagner les personnes victimes et survivantes. Pensons entre autres à l'abolition du délai de prescription permettant de poursuivre une personne au civil pour agression sexuelle ou violence conjugale, à la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les milieux d'enseignement supérieur, ainsi qu'à son pen-

dant dans les écoles primaires et secondaires.

Le gouvernement du Québec a aussi mis sur pied un comité d'expertes et d'experts qui a publié en décembre 2020 le rapport *Rebâtir la confiance*, dans lequel 190 recommandations en matière de violence conjugale et sexuelle sont formulées. Parmi ces recommandations : l'instauration d'un tribunal spécialisé en matière d'agression sexuelle, l'accès à du conseil juridique gratuit dès la dénonciation, un soutien et une information continus à toutes les étapes du processus judiciaire, la cohérence entre les décisions de justice criminelle, de justice familiale ou en protection de la jeunesse, notamment par la création d'un poste de coordonnatrice ou coordonnateur judiciaire, ou encore l'offre de formations spécialisées aux intervenants et intervenants médicaux, psychosociaux et judiciaires, à la police et aux actrices et acteurs du monde judiciaire en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale. Si ces initiatives et changements législatifs sont loin d'avoir tout réglé, ils sont néanmoins le signe d'une évolution sociétale et de la préoccupation grandissante de nos instances politiques pour la lutte contre ces violences.

Les luttes contre les violences sexuelles et la culture du viol

Les mouvements sociaux sur le Web et hors Web devront dorénavant prendre en compte plusieurs éléments pour véritablement rejoindre

l'ensemble des personnes survivantes. Cela sera d'autant plus pertinent lorsque ces mouvements sont teintés d'inégalités ou de rapports de pouvoir, ou lorsque des victimes et survivantes n'entrent pas dans les barèmes de la respectabilité ou de l'hétéro-cis-normativité. Ces mouvements devront en outre considérer sérieusement d'autres formes de justice et de réparation (justice réparatrice, droit civil, Commission des droits de la personne, justice transformatrice, par exemple) et s'y investir davantage, afin de mieux s'arrimer aux besoins de communautés marginalisées qui ne souhaitent pas se reposer sur les seuls systèmes criminel et pénal.

Une chose est claire : nous n'apercevons qu'une partie du spectre de la pandémie fantôme engendrée par les violences à caractère sexuel. Davantage d'études seront nécessaires, tant statistiques que qualitatives, afin de brosser un portrait plus juste, plus actuel et plus complexe des réalités que vivent les personnes survivantes d'agression sexuelle. La société devra également faire front commun face à la culture du viol, celle qui tend à culpabiliser les victimes d'agression sexuelle tout en déresponsabilisant les autrices et auteurs de ces agressions et en normalisant leurs gestes. Il ne faudra pas non plus laisser pour compte les autrices et auteurs des violences sexuelles, violences qui sont des symptômes de notre échec collectif et institutionnel à endiguer ce problème social à sa racine. Et cela commence par de la prévention, dès le plus jeune âge.

Ce texte est un extrait adapté de *L'état du Québec 2022*. Sa version intégrale peut être lue dans l'ouvrage collectif disponible en librairie et en ligne.



L'ÉTAT DU QUÉBEC 2022

25 réflexions sur les grands enjeux qui attendent le Québec pour l'année à venir et la place que les communautés occupent dans ces réalités.

En librairie et en ligne dès maintenant

www.letatduquebec.com